

LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR ACÉRICOLE

En 2016, le Recensement de la relève agricole établie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis d'estimer que l'acériculture est la principale source de revenu de 11 % des jeunes établis en agriculture au Québec. Cela représente une proportion plus élevée qu'en 2011 (9 %) et qu'en 2006 (7 %). La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

UNE HAUSSE DE LA REPRÉSENTATION FÉMININE

- La proportion des jeunes agricultrices du secteur acéricole (27 %) est plus élevée qu'en 2006 (21 %) et 2011 (24 %). Tous secteurs confondus, les femmes représentent 27 % de l'ensemble de la relève agricole établie en 2016.
- Dans ce secteur, la relève âgée de 35 à 39 ans représente 63 % des jeunes, soit une proportion plus élevée par rapport à 2006 (49 %) et à 2011 (48 %) (tableau I). L'âge moyen est de 34,9 ans, tandis qu'il est de 34,2 ans pour l'ensemble des productions.
- En 2016, on constate que 77 % des jeunes de la relève agricole en acériculture sont établis depuis moins de dix ans, comparativement à 69 % en 2011 (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	ACÉRICULTURE			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	1 %	4 %	1 %	3 %
De 25 à 34 ans	50 %	48 %	36 %	41 %
De 35 à 39 ans	49 %	48 %	63 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	ACÉRICULTURE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de cinq ans	43 %	35 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	26 %	42 %	35 %
Dix ans et plus	31 %	24 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

PLUS DU QUART DES JEUNES ACÉRICULTEURS ET ACÉRICULTRICES ACQUIÈRENT UNE ENTREPRISE PAR UN TRANSFERT NON APPARENTÉ

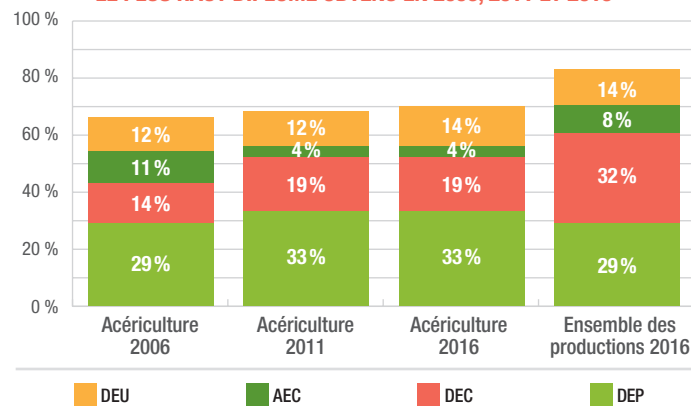
- De manière générale, la répartition par région des jeunes du secteur acéricole est restée stable au Québec. Les acéricultrices et les acériculteurs de la relève se concentrent dans les régions de la Chaudière-Appalaches, à 42 % et de l'Estrie, à 18 % (tableau III).
- Pour 33 % de la relève agricole établie en acériculture, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études professionnelles (DEP). Parmi les titulaires d'un DEP de ce secteur, 18 % se sont spécialisés dans la production acéricole alors que 72 % ont une spécialisation non agricole. Pour l'ensemble des productions, ces proportions sont de 3 % et 35 % respectivement (figures 1 et 2).
- En 2016, le taux de transfert non apparenté en acériculture est de 26 % alors qu'il se situe à 9 % pour l'ensemble de la relève agricole québécoise. Les jeunes qui se sont établis dans ce secteur par le transfert de l'entreprise familiale représentent une proportion de 38 %, ce qui est moins élevée que pour l'ensemble des productions, dont la proportion s'élève à 56 % (figure 3).
- En moyenne, les jeunes du secteur ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 23,4 ans et l'ont fait à 28,0 ans. Pour l'ensemble des secteurs, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. La relève en acériculture est moins nombreuse à provenir d'une famille d'agriculteurs que l'ensemble de la relève, la proportion se situant à 64 % comparativement à 74 % (tableau IV).
- Pour s'établir, 41 % des jeunes de la relève du secteur acéricole ont réalisé un plan d'affaires, comparativement à 57 % pour l'ensemble de la relève. Les jeunes établis dans ce secteur d'activité sont locataires d'actifs agricoles dans une proportion de 26 %, alors que pour l'ensemble de la relève agricole québécoise cette proportion s'élève à 35 % (tableau IV).

TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, EN 2006, 2011 ET 2016

RÉGION ADMINISTRATIVE	ACÉRICULTURE			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Bas-Saint-Laurent	12 %	13 %	13 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	<1 %	<1 %	<1 %	5 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	1 %	3 %	1 %	4 %
Mauricie	1 %	1 %	1 %	3 %
Estrie	16 %	19 %	18 %	10 %
Outaouais	<1 %	1 %	1 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	<1 %	<1 %	1 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	<1 %	<1 %	<1 %	1 %
Chaudière-Appalaches	43 %	42 %	42 %	21 %
Montréal-Laval-Lanaudière	2 %	2 %	3 %	6 %
Laurentides	2 %	3 %	2 %	4 %
Montréal-Est	6 %	6 %	5 %	13 %
Centre-du-Québec	13 %	10 %	12 %	13 %
Montréal-Ouest	3 %	1 %	1 %	7 %

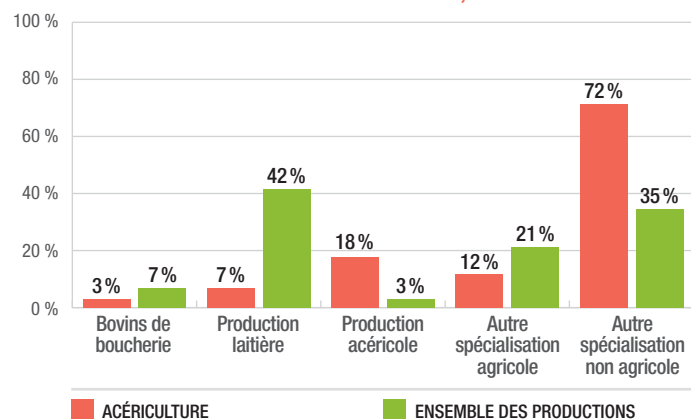
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DU SECTEUR ACÉRICOLE SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES, EN 2016



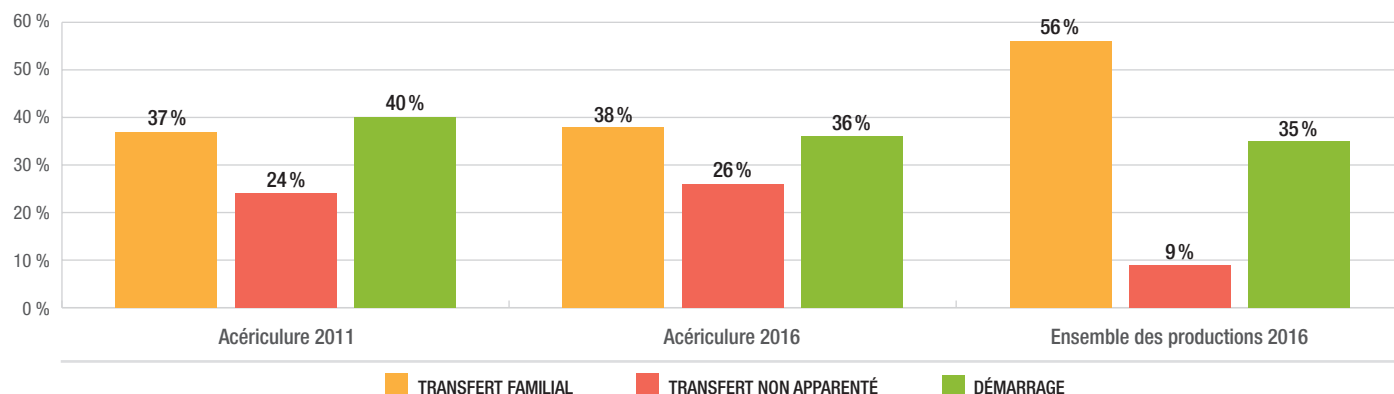
Note : Un jeune de la relève peut avoir obtenu plus d'un DEP spécialisé en agriculture.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	ACÉRICULTURE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	23,7 ans	23,4 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	26,8 ans	28,0 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	62 %	64 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	89 %	88 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	46 %	41 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	11 %	4 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	4 %	6 %	7 %
Location d'actifs agricoles	30 %	26 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

UNE PLUS FAIBLE UTILISATION DES SERVICES-CONSEILS ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Les jeunes du secteur acéricole sont moins nombreux, en proportion, à recourir aux services-conseils que ceux de l'ensemble des productions. Les services d'un comptable, fiscaliste ou planificateur financier sont utilisés par 55 % des jeunes dans ce secteur, une proportion plus faible que pour l'ensemble des productions (69 %) (tableau V).
- La majorité des sources de financement ont été moins utilisées par les jeunes du secteur acéricole que par l'ensemble de la relève. La Financière agricole du Québec et l'emprunt auprès d'un établissement financier sont les deux sources de financement les plus populaires du secteur (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	ACÉRICULTURE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	8 %	5 %	11 %
Conseiller technique	18 %	14 %	26 %
Conseiller en financement	50 %	44 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	50 %	55 %	69 %
Conseiller en gestion	8 %	4 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	2 %	2 %	11 %
Organismes locaux	8 %	10 %	16 %
Autres personnes ou organismes	5 %	6 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCE DE FINANCEMENT UTILISÉE PAR LES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE EN 2011 ET 2016

SOURCE DE FINANCEMENT	ACÉRICULTURE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Don	10 %	11 %	29 %
Héritage	7 %	7 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	58 %	53 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	8 %	11 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	74 %	67 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	6 %	7 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	2 %	3 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	8 %	7 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	30 %	27 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n. d.	15 %	16 %
Autres sources de financement	8 %	3 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

PLUS DES TROIS QUARTS DES JEUNES DU SECTEUR ONT RAPPORTÉ UN TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE

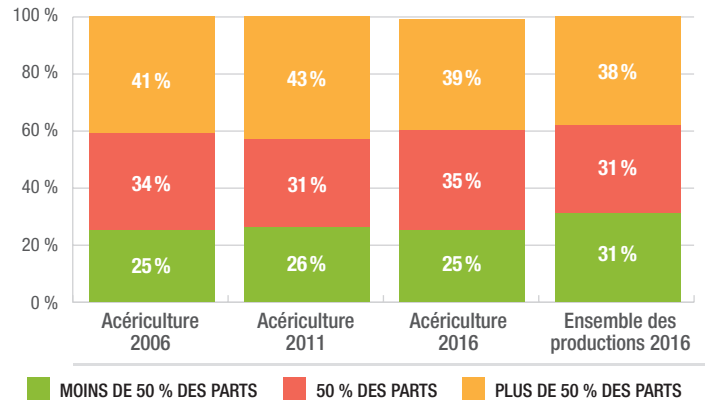
- La proportion des jeunes établis dans des entreprises acéricoles générant des revenus de plus de 250 000 \$ par année est passée de 6 % à 12 % entre 2011 et 2016. Cette proportion est de 47 % pour l'ensemble des productions (tableau VII).
- Dans le secteur, 39 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du Recensement de la relève agricole établie de 2016, ce qui représente une baisse depuis 2006 et 2011 (respectivement 41 % et 43 %). La moyenne au Québec se situe à 38 % (figure 4).
- Depuis 2011, la proportion des jeunes établis dans le secteur acéricole qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement est demeurée stable, passant de 19 % à 20 %. En 2016, la proportion est de 26 % pour l'ensemble des secteurs.
- Au cours des 12 mois ayant précédé le recensement, 78 % des jeunes du secteur ont rapporté effectuer un travail à l'extérieur de l'entreprise, ce qui représente une légère hausse comparativement à 2011. Pour l'ensemble des productions, cette proportion atteint 42 % (tableau VIII).
- Dans le secteur acéricole, 47 % des jeunes utilisent un outil d'épargne personnel, comparativement à 48 % pour l'ensemble de la relève agricole québécoise (tableau IX).

TABLEAU VII RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR CATÉGORIE DE REVENUS, EN 2011 ET 2016

CATÉGORIE DE REVENUS	ACÉRICULTURE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de 10 000 \$	17 %	9 %	7 %
De 10 000 \$ à 24 999 \$	22 %	18 %	7 %
De 25 000 \$ à 49 999 \$	19 %	24 %	8 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	21 %	19 %	11 %
De 100 000 \$ à 249 999 \$	14 %	19 %	17 %
De 250 000 \$ à 349 999 \$	3 %	5 %	11 %
De 350 000 \$ à 499 999 \$	2 %	5 %	12 %
De 500 000 \$ à 999 999 \$	1 %	1 %	15 %
1 000 000 \$ et plus	< 1 %	1 %	9 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE PAR LA RELÈVE DU SECTEUR (EN MOYENNE)	ACÉRICULTURE			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
	64 %	63 %	62 %	58 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VIII TRAVAIL ET REVENU HORS DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CHEZ LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2006, 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	ACÉRICULTURE			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	80 %	77 %	78 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	47 %	68 %	67 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	53 %	74 %	71 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU IX PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	ACÉRICULTURE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	47 %		48 %	
Type d'épargne	51 %	79 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.